

L'Adresse—M^{lle} Bégin

horreurs, et il nous nomme quelques pays du monde. Il faut toujours vérifier si ces pays-là appliquent vraiment le fédéralisme. Le fédéralisme veut dire qu'il faut au moins deux ordres de gouvernement ayant chacun des pouvoirs précis et forts, des pouvoirs puissants qui se contre-balancent afin qu'aucun des deux ordres ne soit expansionniste au profit de l'autre. C'est là qu'est la clé de l'équilibre d'une fédération et donc du mieux-être de tous ses citoyens. C'est l'idée d'une division équilibrée de pouvoirs entre deux ordres de gouvernement qui fait la force d'une fédération. Les pays qui ont respecté ce principe sont des succès, et je le répète, les États-Unis, la Suisse, le Canada et l'Australie entre autres sont des modèles que tout le monde connaît.

Cependant les Canadiens ont accumulé au fil des années des griefs contre l'État, la bureaucratie, les politiciens et le système. Je suis certaine que la grande majorité des Canadiens qui parlent comme cela le fait dans un esprit constructif. Puis cela fait, bien sûr, partie en soi du processus démocratique et l'amélioration du système est un travail de tous les instants.

Mais quand chaque imperfection peut faire l'objet d'un débat public, il arrive que les personnes qui sont peu politisées ont l'impression, à force d'images et de mots véhiculés, de vivre dans un fouillis indescriptible, alors que leur niveau de vie et leurs droits démocratiques font l'envie de tous les autres pays du monde. Alors, je me dis, il faut aider les citoyens à faire des comparaisons globales et à ne pas se laisser aveugler par la dramatisation de certains détails. C'est vrai qu'il y a encore et qu'il y aura toujours bien des choses à améliorer dans notre pays, mais je sais aussi que c'est beaucoup mieux qu'ailleurs et que la liberté exceptionnelle dont nous jouissons, c'est elle qui permet et qui favorise le travail des réformistes qui veulent voir les choses changer pour un monde meilleur.

Alors, j'ai envie de dire à tous les Canadiens, aux Québécois, bien sûr, chez nous aux Québécois, continuons à profiter de la liberté exceptionnelle qui est la nôtre en ce moment. Continuons à critiquer très sévèrement tous nos gouvernements, mais ne commettons pas la bêtise de détruire le système même qui nous permet d'être très sévères, très exigeants envers nos gouvernements.

Les avantages qui sont spécifiquement liés au fédéralisme, au fait même que nous sommes au Canada une fédération, sont très nombreux. Je pourrais en parler pendant des heures. Ce que je voudrais cependant faire aujourd'hui, parce qu'il me concerne plus particulièrement comme ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, c'est parler des programmes sociaux et expliquer aux Québécois, comme aux Canadiens des autres provinces qui sont tentés peut-être de l'oublier, ce que c'est que la redistribution des revenus.

Il est 1 heure, je pourrais continuer mon discours cet après-midi.

L'Orateur suppléant (M. Ethier): Comme il est 1 heure, je quitte maintenant le fauteuil jusqu'à 2 heures.

(La séance est suspendue à 1 heure 1.)

● (1400)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 2 heures.

Mlle Bégin: Merci, monsieur l'Orateur. Je disais ce matin dans la première partie de mon discours combien le fédéralisme canadien est justement la forme d'organisation politique qui permet une redistribution des richesses, que c'est ce qui a le mieux servi les Québécois, et ce qui continuera de servir le mieux le petit Canadien, le Canadien ordinaire, le Canadien de tous les jours.

Alors évidemment je ne suis pas ici pour décider de ce qui devrait être de juridiction fédérale ou provinciale en matière de santé et de bien-être. D'ailleurs, cela est peu important parce que mon propos s'attache à la redistribution et, de toute façon, il est bien évident que certains services sont mieux rendus par la province qui est sur les lieux et qui peut tenir compte des différences régionales et des particularités d'un groupe. Par ailleurs, il ne faut pas, me semble-t-il, tomber dans la mode de la décentralisation parce qu'au-delà d'une certaine limite, la décentralisation devient préjudiciable aux gens même qu'elle devrait aider. Alors le système fédéral a bien servi les gens de chez nous, non seulement à cause des économies réelles qu'il entraîne, mais à cause de l'importante distribution des revenus qu'il permet.

En ce moment, dans la province de Québec, mes collègues peuvent en témoigner, nous nous faisons constamment répéter par ceux qui croient que la séparation est un bien, «comme nous n'aurons plus à payer d'impôt à Ottawa, que tout reviendra au Québec, nous pourrons faire ceci, nous pourrons avoir tel programme». Ayant été ministre du Revenu national, avant d'être ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, je peux affirmer en toute connaissance de cause que le gouvernement fédéral impose une taxation uniforme à tous les Canadiens, où qu'ils habitent dans les dix provinces, c'est-à-dire que tous les Canadiens paient des impôts fédéraux et des impôts provinciaux. La seule différence, c'est que les résidents des neuf autres provinces que le Québec paient leurs impôts sur une formule unique et que nous ensuite, au niveau fédéral, pour économiser des coûts administratifs, nous renvoyons à chacune des provinces sa quote-part provinciale. Alors c'est dire que tous les Canadiens sont solidaires par les impôts qu'ils paient au gouvernement fédéral en fonction des revenus de chacun.

Si une province compte une proportion moins grande de gens riches, de contribuables à revenu élevé, elle paie un peu moins que sa part d'impôts fédéraux, cela constitue déjà en soi une part d'aide aux défavorisés. A l'heure actuelle par exemple, et je cite ce chiffre parce que les chiffres donnés par le gouvernement péquiste au Québec ne sont pas du tout fidèles à la réalité, le Québec paie au plus 22 p. 100 des impôts fédéraux, même si sa population constitue 27 p. 100 de la population canadienne.

Alors si on reprend le raisonnement, cela donne ceci: les Québécois paient en tout et partout, aux niveaux fédéral et provincial ensemble, près de 13 milliards en impôts, c'est le chiffre de 1978. En ce moment la somme est partagée entre Québec et Ottawa, mais que les impôts des Québécois aillent entièrement à Québec, il n'en restera toujours au plus que 13 milliards, ni plus ni moins. La question est donc de savoir si les programmes actuels peuvent continuer d'exister si le Québec se sépare. Concrètement cela veut dire: Est-ce que les gens pourront continuer à toucher la même pension de sécurité de la vieillesse, le même supplément, la même allocation familiale, le